

Sujet : [INTERNET] Opposition à la création de deux parcs éoliens à Puy du lac

De : michel rohou <noemi.rohou@hotmail.fr>

Date : 29/09/2020 15:01

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre BORDRON

Bonjour ,

Vous trouverez ci-joints 2 écrits attestant de mon opposition à la création de ces deux parcs éoliens .

Il y en a déjà de trop dans les environs immédiats .

Bientôt , des Don QUICHOTTE enfourcheront leurs Rossinante pour combattre ces moulins à vent !

Evitez cette guerre inutile et coûteuse pour une population qui ne demande qu'à vivre en paix et au calme!

MERCI

Salutations distinguées

Michel ROHOU

3 impasse des moulins 17380 TONNAY Boutonne

Provenance : Courrier pour Windows 10

— Pièces jointes : —

Puy du lac nord.pdf 30 octets

Puy du lac sud.pdf 30 octets

Puy du Lac , parc SUD

Blottie dans les marais , baignée par la Boutonne ,
Puy du lac se mérite ! Ici on s'époumone ,
On s'exclame en voyant œuvrer les belles cigognes .

Le soir viennent les reines de la nuit en besogne :
Les chauves-souris craintives interceptent les moustiques
Les mouches et les insectes en vols acrobatiques .

Quand la pluie est tombée dans les terrains humides ,
Nul ne peut s'y risquer , sauf à être intrépide !
L'on se rabat alors vers les endroits boisés
Ou l'on entre parfois dans les chapelles hantées .

Puy du lac ne veut pas devenir un désert .
Ici les habitants apprécient leurs repères ,
Ne veulent en aucun cas sacrifier leur domaine
Où la Vie , la Nature sont encore souveraines !

!!!!!!!!!!!!

Dans ce havre de paix entouré d'éoliennes
Puy du lac n'en veut pas cette fois les mettre en scène
Car le village le fait déjà une fois par an .

Là les chevaux sont rois et acteurs , l'habitant ,
C'est une œuvre collective sortie de nulle part
Le "Quart d'écu", la vie des ancêtres : un caviar !

Voulez vous tout gâcher dans ce hameau perdu ?
Les constructions bloquées , les maisons mal vendues ,
Les gens ne voudront plus de ce site gâché ...
Les marais grouilleront de moustiques déchaînés .

Voulez vous aller voir des contrées plus désertes ,
Là ou souffle les vents , sur des terres découvertes
Non pas à Puy du lac , encore pas mutilé...
Laissez nous profiter laissez nous respirer !

Michel ROHOU , 3 impasse des moulins à TONNAY Boutonne , le jour de sa fête en ce 29
septembre 2020

Puy du Lac - Parc Nord

Ô combien de cigognes , combien de chauves-souris
Ne verront plus leur nid après ce tsunami
Sous un prétexte trompeur d'un vent d'écologie !?

Des projets de bon sens lâchement estourbis
Par des sociétés montées par des rapaces ,
Pour qui l'appât du gain se mesure dans l'espace .

Notre région voyait déjà fleurir ... , viral ,
D'immenses mats coiffés par des cubes et des pales
Et voila Puy du Lac , endroit plutôt sympa.
Visé par l'appétence de cette nouvelle mafia .

Laissez nous nos marais , nos bois et nos campagnes ,
Nous ne sommes pas encore aride comme en Espagne
Et voulons voir cigognes , chauves-souris , cervidés
Voler , courir , braver un endroit sauvegardé .

!!!!!!!!!!!!

Ne vous étonnez pas des propos de ce texte , il reflète ce que la majorité des opposants à ce projet pense très fort .

Pot de terre contre pot de fer , Horaces contre Curiaces , les promoteurs usent de tous les textes de loi pour arriver à leurs fins !

Puy du Lac et les communes voisines n'ont aucune intention , malgré leurs fragiles moyens , de céder à la cupidité de ceux-ci .
La paix et la tranquillité d'un village de valeureux gaulois seront défendus avec une véhémence dont vous ne soupçonnez pas la force .

Réfléchissez , reportez vos recherches sur des zones plus désertes où les animaux sont plus rares et le vent plus constant .

Merci d'aller voir ailleurs , si je peux me permettre ...

!!!!!!!!!!!!

Michel ROHOU , habitant au 3 impasse des moulins à TONNAY Boutonne le 29 septembre 2020 vous salue bien et compte sur votre renoncement .

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable.

De : baudrenchristian@aol.com

Date : 30/09/2020 10:22

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur , je suis parent d'un habitant de la zone concernée. Je m'y trouve donc assez souvent et constate :
Vos deux projets sont tout simplement trop près des habitations et fermes de cette zone, ils entraineront de ce fait les nuisances suivantes: - physiques. (infrasons)

- environnementales.(vue, béton enfoui à jamais dans le sol.)

- pertes de la valeur immobilière.

Trois raisons supplémentaires pour que les habitants et animaux de cette zone en soient encore plus profondément affectés.

Merci de votre respectueuse bienveillance.

Mr.BAUDREN Christian.

Sujet : [INTERNET] A l'attention de M.J-P Bordron Commissaire-enquêteur

De : Philippe Montois <philippe.montoisy@gmail.com>

Date : 30/09/2020 12:09

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Cher Monsieur,

Depuis plusieurs années j'ai choisi de passer mes vacances d'été en famille sur la commune de Puy du lac en y louant une maison, j'ai choisi ce lieu pour sa tranquillité et sa nature préservée. J'envisageais même d'y prendre ma retraite. Mais j'irais proposer mon pouvoir d'achat dans une autre région si le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune aboutit.

Cela entraînerait une dégradation de l'habitat et une dévaluation de la valeur des maisons. Sans parler de l'environnement historique de proximité.

Des effets néfastes sur notre santé et celle des animaux domestiques et sauvages induit par le bruit, les sons et ultrasons provoquant des céphalées, acouphènes, troubles du sommeil (effet stroboscopique), tachycardie sans parler d'autres symptômes pouvant amener jusqu'à la dépression.

(Constat factuel de médecins rapportés par l'académie Nationale de médecine et de nombreuses études).

La proximité immédiate (560 m) s'avère être une limite bien que réglementaire trop proche des maisons pour des éoliennes de cette hauteur.

Nous attirons votre attention sur deux points également essentiels : la commune est déjà située entre deux champs d'éoliennes implantés à Saint-Crépin et Archingeay.

L'autre point est que Puy du Lac comporte des espèces protégées dont les chauves-souris qui seront tuées par ces machines entraînant des déséquilibres dans la biodiversité.

La commune est proche d'un site Natura 2000 qui a une grande valeur pour la faune et la flore qu'il contient.

En 2017 la population de la commune a signé une pétition contre ces projets à 70%. Ces 70% ont élus un nouveau conseil municipal essentiellement pour cette même raison et s'opposant ainsi résolument à ces deux nouveaux parcs éoliens. Vous êtes le représentant de la démocratie et de la République trouvez-vous normal que ces projets aboutissent ?

En conclusion je suis totalement défavorable à l'implantation des deux parcs d'éoliennes sud et nord sur la commune de Puy du lac. Je m'en remets à la sagesse de votre décision et vous prie, monsieur le commissaire enquêteur, d'accepter mes salutations distinguées.

Philippe Montois

Sujet : [INTERNET] Enquête publique : Parcs éoliens Sud et Nord à puy du lac
De : "vanessa.renaud" <vanessa.renaud@laposte.net>
Date : 01/10/2020 21:08
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

vous trouverez en pièces jointes, mes 2 courriers portant mon avis défavorable, à ces 2 projets éoliens en cours à puy du lac.

Bonne réception
Cordialement

Vanessa RENAUD

— Pièces jointes : —

lettre au commissaire enquêteur Parc Nord.pdf	30 octets
lettre au commissaire enquêteur Parc Sud.pdf	30 octets

Vanessa RENAUD
7 Bis Puy-Chenin
17380 PUY DU LAC

A Puy du Lac,

Le 01 Octobre 2020

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre BORDRON Commissaire Enquêteur,
Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,

Objet : avis défavorable au projet éolien parc Nord à Puy du Lac

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte les observations et les inquiétudes que représentent les interrogations qui se présentent à moi, au sujet du **projet du parc éolien Nord sur la commune de Puy du Lac.**

Ce joli coin de Charente-Maritime, commune du Val de Saintonge bordé par la Boutonne, où je vis depuis 6 ans avec ma famille paisiblement et où j'ai passé toute mon enfance aux souvenirs marqués et inoubliables, me laisse dire que cet endroit est un vrai havre de tranquillité pour sa qualité de vie et ses divers attraits.

Malheureusement je constate à présent :

- Le nombre incroyable de la présence de ces monstres en Aunis, Saintonge et Haute-Saintonge. Nous subissons une réelle invasion, notre paysage et notre environnement a totalement changé et prend des allures de zones semi-industrielles avec toujours cette sensation d'écrasement.
- Le contexte de tension pesant, dont le sujet divise la population.
- Les risques écologiques :
 - les éoliennes seraient implantées très proches du bois Brandet, lieu riche de biodiversité, qui abrite de nombreuses espèces protégées de chauve-souris et bien d'autres. De plus l'environnement aérien est une zone de couloir migratoire.
 - La commune est bordée par un affluent « La Boutonne » qui forme de nombreuses zones humides et marécageuses ; lieux de reproduction, d'abris, de nourrissage ou encore étapes migratoires, les zones humides sont indispensables au fonctionnement des écosystèmes.
 - La pollution des sols à vie par l'enfouissement de milliers de tonnes de bétons, ferrailles, qui constituent la base des constructions de ces monstres aériens.
- Les autres pollutions que cela engendrera :
 - Visuelle : les villages sont étroitement séparés par des cultures agricoles, zones boisées. L'ensemble des éoliennes, hautes de 150 m, sera visible de tout point

Les chemins ruraux où l'on s'y ballade paisiblement, y pratique divers activités sportives (vélos, course à pieds, marche, ..) n'auront plus du tout le même attrait sur la commune. L'effet visuel « stroboscope » des pales dans la lumière du soleil ?!

L'activité culturelle se voit aussi impactée. En effet, tous les ans depuis plus de 10 ans maintenant, un spectacle son et lumières « Le petit Puy du Fou à Puy du lac » produit au Quart d'Ecu, aurait une tout autre allure que rurale, par la vue directement engagée sur ces monstres sortis de terre ; l'environnement s'en verrait alors méconnaissable.

- Sonore : une éolienne fait du bruit alors un parc si proche des habitations ... Les infrasons, le bruit des pales ; l'impact sur nos vies, notre santé, celles du bétail et autres animaux sauvages présent dans les champs ou site agricole ?
- L'impact sur l'immobilier par des baisses de 30 à 40 % directement imputées au prix de ventes de nos biens.

J'en ai certainement oublié ...

J'ai toujours vécu à la campagne et c'est certainement le temps passé ici, ce qu'a pu me transmettre ma famille ; qui m'a fait aimer, apprécier et respecter la nature et tout ce qu'elle peut nous offrir, sous différentes formes, de beaux et de riches.

Pour toutes ces raisons, je vous prie Monsieur le commissaire enquêteur et Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, de donner un avis défavorable à ce projet éolien parc Sud à puy du lac.

Bien respectueusement.

Vanessa RENAUD



Vanessa RENAUD
7 Bis Puy-Chenin
17380 PUY DU LAC

A Puy du Lac,
Le 01 Octobre 2020.

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre BORDRON Commissaire Enquêteur,
Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,

Objet : avis défavorable au projet éolien Parc Sud à Puy du lac

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte les observations et les inquiétudes que représentent les interrogations qui se présentent à moi, au sujet du **projet du parc éolien Sud sur la commune de Puy du Lac**.

Ce joli coin de Charente-Maritime, commune du Val de Saintonge bordé par la Boutonne, où je vis depuis 6 ans avec ma famille paisiblement et où j'ai passé toute mon enfance aux souvenirs marqués et inoubliables, me laisse dire que cet endroit est un vrai havre de tranquillité pour sa qualité de vie et ses divers attraits.

Malheureusement je constate à présent :

- Le nombre incroyable de la présence de ces monstres en Aunis, Saintonge et Haute-Saintonge. Nous subissons une réelle invasion, notre paysage et notre environnement a totalement changé et prend des allures de zones semi-industrielles avec toujours cette sensation d'écrasement.
- Le contexte de tension pesant, dont le sujet divise la population.
- Les risques écologiques :
 - les éoliennes seraient implantées très proches du bois Brandet, lieu riche de biodiversité, qui abrite de nombreuses espèces protégées de chauve-souris et bien d'autres. De plus l'environnement aérien est une zone de couloir migratoire.
 - La commune est bordée par un affluent « La Boutonne » qui forme de nombreuses zones humides et marécageuses ; lieux de reproduction, d'abris, de nourrissage ou encore étapes migratoires, les zones humides sont indispensables au fonctionnement des écosystèmes.
 - La pollution des sols à vie par l'enfouissement de milliers de tonnes de bétons, ferrallages, qui constituent la base des constructions de ces monstres aériens.
- Les autres pollutions que cela engendrera :
 - Visuelle : les villages sont étroitement séparés par des cultures agricoles, zones boisées. L'ensemble des éoliennes, hautes de 150 m, sera visible de tout point de vue : des habitations (très proches de leur implantation), du patrimoine environnant (église, château ...).

de vue : des habitations (très proches de leur implantation), du patrimoine environnant (église, château ...).

Les chemins ruraux où l'on s'y ballade paisiblement, y pratique divers activités sportives (vélos, course à pieds, marche, ..) n'auront plus du tout le même attrait sur la commune. L'effet visuel « stroboscope » des pales dans la lumière du soleil ?!

L'activité culturelle se voit aussi impactée. En effet, tous les ans depuis plus de 10 ans maintenant, un spectacle son et lumières « Le petit Puy du Fou à Puy du lac » produit au Quart d'Ecu, aurait une tout autre allure que rurale, par la vue directement engagée sur ces monstres sortis de terre ; l'environnement s'en verrait alors méconnaissable.

- Sonore : une éolienne fait du bruit alors un parc si proche des habitations ... Les infrasons, le bruit des pales ; l'impact sur nos vies, notre santé, celles du bétail et autres animaux sauvages présent dans les champs ou site agricole ?
- L'impact sur l'immobilier par des baisses de 30 à 40 % directement imputées au prix de ventes de nos biens.

J'en ai certainement oublié ...

J'ai toujours vécu à la campagne et c'est certainement le temps passé ici, ce qu'a pu me transmettre ma famille ; qui m'a fait aimer, apprécier et respecter la nature et tout ce qu'elle peut nous offrir, sous différentes formes, de beaux et de riches.

Pour toutes ces raisons, je vous prie Monsieur le commissaire enquêteur et Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, de donner **un avis défavorable à ce projet éolien parc Nord à puy du lac.**

Bien respectueusement.

Vanessa RENAUD



Sujet : [INTERNET] Enquête publique: Projet des 2 parcs éoliens à Puy du Lac

De : "stephane.guessard" <stephane.guessard@neuf.fr>

Date : 01/10/2020 21:16

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

vous trouverez en pièces jointes, mes 2 courriers portant mon avis défavorable à ces 2 projets éoliens en cours à puy du lac.

Bonne réception

Cordialement

Stéphane GUESSARD

— Pièces jointes : —

lettre au commissaire enquêteur Parc Nord.pdf	30 octets
lettre au commissaire enquêteur Parc Sud.pdf	30 octets

Stéphane GUESSARD
7 Bis Puy-Chenin
17380 PUY DU LAC

A Puy du Lac,
Le 01 Octobre 2020.

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre BORDRON Commissaire Enquêteur,
Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,

Objet : Avis défavorable au projet éolien Parc Nord à Puy du Lac

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte les observations et les inquiétudes que représentent les interrogations qui se présentent à moi, au sujet du **projet du parc éolien Nord sur la commune de Puy du Lac.**

Ce joli coin de Charente-Maritime, commune du Val de Saintonge bordé par la Boutonne, où je vis depuis 6 ans avec ma famille, me laisse dire que cet endroit est un vrai havre de tranquillité pour sa qualité de vie et ses divers attraits.

Malheureusement je constate à présent :

- Le nombre incroyable de la présence de ces monstres en Aunis, Saintonge et Haute-Saintonge. Nous subissons une réelle invasion, notre paysage et notre environnement a totalement changé et prend des allures de zones semi-industrielles avec toujours cette sensation d'écrasement.
- Le contexte de tension pesant, dont le sujet divise la population.
- Les risques écologiques :
 - les éoliennes seraient implantées très proches du bois Brandet, lieu riche de biodiversité, qui abrite de nombreuses espèces protégées de chauve-souris et bien d'autres. De plus l'environnement aérien est une zone de couloir migratoire.
 - La commune est bordée par un affluent « La Boutonne » qui forme de nombreuses zones humides et marécageuses ; lieux de reproduction, d'abris, de nourrissage ou encore étapes migratoires, les zones humides sont indispensables au fonctionnement des écosystèmes.
 - La pollution des sols à vie par l'enfouissement de milliers de tonnes de bétons, ferrallages, qui constituent la base des constructions de ces monstres aériens.
- Les autres pollutions que cela engendrera :
 - Visuelle : les villages sont étroitement séparés par des cultures agricoles, zones boisées. L'ensemble des éoliennes, hautes de 150 m, sera visible de tout point de vue : des habitations (très proches de leur implantation), du patrimoine environnant (église, château ...).

Les chemins ruraux où l'on s'y ballade paisiblement, y pratique divers activités sportives (vélos, course à pieds, marche, ..) n'auront plus du tout le même attrait sur la commune. L'effet visuel « stroboscope » des pales dans la lumière du soleil ?!

L'activité culturelle se voit aussi impactée. En effet, tous les ans depuis plus de 10 ans maintenant, un spectacle son et lumières « Le petit Puy du Fou à Puy du lac » produit au Quart d'Ecu, aurait une tout autre allure que rurale, par la vue directement engagée sur ces monstres sortis de terre ; l'environnement s'en verrait alors méconnaissable.

- Sonore : une éolienne fait du bruit alors un parc si proche des habitations ... Les infrasons, le bruit des pales ; l'impact sur nos vies, notre santé, celles du bétail et autres animaux sauvages présent dans les champs ou site agricole.
- L'impact sur l'immobilier par des baisses de 30 à 40 % directement imputées au prix de ventes de nos biens.

J'en ai certainement oublié ...

Pour toutes ces raisons, je vous prie Monsieur le commissaire enquêteur et Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, de donner **un avis défavorable au projet éolien parc Sud à puy du lac.**

Bien respectueusement.

Stéphane GUESSARD

Stéphane GUESSARD
7 Bis Puy-Chenin
17380 PUY DU LAC

A Puy du Lac,
Le 01 Octobre 2020.

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre BORDRON Commissaire Enquêteur,
Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,

Objet : avis défavorable au projet éolien Parc Sud à Puy du Lac

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte les observations et les inquiétudes que représentent les interrogations qui se présentent à moi, au sujet du **projet du parc éolien Sud sur la commune de Puy du Lac.**

Ce joli coin de Charente-Maritime, commune du Val de Saintonge bordé par la Boutonne, où je vis depuis 6 ans avec ma famille paisiblement, me laisse dire que cet endroit est un vrai havre de tranquillité pour sa qualité de vie et ses divers attraits.

Malheureusement je constate à présent :

- Le nombre incroyable de la présence de ces monstres en Aunis, Saintonge et Haute-Saintonge. Nous subissons une réelle invasion, notre paysage et notre environnement a totalement changé et prend des allures de zones semi-industrielles avec toujours cette sensation d'écrasement.
- Le contexte de tension pesant, dont le sujet divise la population.
- Les risques écologiques :
 - les éoliennes seraient implantées très proches du bois Brandet, lieu riche de biodiversité, qui abrite de nombreuses espèces protégées de chauve-souris et bien d'autres. De plus l'environnement aérien est une zone de couloir migratoire.
 - La commune est bordée par un affluent « La Boutonne » qui forme de nombreuses zones humides et marécageuses ; lieux de reproduction, d'abris, de nourrissage ou encore étapes migratoires, les zones humides sont indispensables au fonctionnement des écosystèmes.
 - La pollution des sols à vie par l'enfouissement de milliers de tonnes de bétons, ferrailles, qui constituent la base des constructions de ces monstres aériens.
- Les autres pollutions que cela engendrera :
 - Visuelle : les villages sont étroitement séparés par des cultures agricoles, zones boisées. L'ensemble des éoliennes, hautes de 150 m, sera visible de tout point de vue : des habitations (très proches de leur implantation), du patrimoine environnant (église, château ...).

Les chemins ruraux où l'on s'y ballade paisiblement, y pratique divers activités sportives (vélos, course à pieds, marche, ..) n'auront plus du tout le même attrait sur la commune. L'effet visuel « stroboscope » des pales dans la lumière du soleil ?!

L'activité culturelle se voit aussi impactée. En effet, tous les ans depuis plus de 10 ans maintenant, un spectacle son et lumières « Le petit Puy du Fou à Puy du lac » produit au Quart d'Ecu, aurait une tout autre allure que rurale, par la vue directement engagée sur ces monstres sortis de terre ; l'environnement s'en verrait alors méconnaissable.

- Sonore : une éolienne fait du bruit alors un parc si proche des habitations ... Les infrasons, le bruit des pales ; l'impact sur nos vies, notre santé, celles du bétail et autres animaux sauvages présent dans les champs ou site agricole.
- L'impact sur l'immobilier par des baisses de 30 à 40 % directement imputées au prix de ventes de nos biens.

J'en ai certainement oublié ...

Pour toutes ces raisons, je vous prie Monsieur le commissaire enquêteur et Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, de donner un avis défavorable à ce projet éolien parc Nord à puy du lac.

Bien respectueusement.

Stéphane GUESSARD